

LES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX LIES A L'EMERGENCE DES ACTIVITES ECONOMIQUE EN MILIEU URBAIN : LE CAS DES ACTIVITES ARTISANALES DANS LA VILLE DE GRAND-BASSAM (CÔTE D'IVOIRE)

Aloko-N'Guessan Jérôme

Directeur de Recherches, Université Houphouët Boigny, Cocody-Abidjan

Ouattara Yagnama Rokia

Doctorante en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan,
Institut de Géographie Tropicale (IGT)

Abstract

The present article highlights the impact of the craft activities on the living environment in the city of Grand-Bassam. Characterized by their dimension (size) and the nature of their activity, the jobs by the craft sector are present in all the cities of Ivory Coast. This sector progresses in connection with the industry and the business (trade). The craft activities gather more than 800 active persons (our inquiries 2010) in the city of Grand-Bassam. However they are confronted with a problem of space. Of this fact craftsmen settle down everywhere in places not in compliance with their affectation (slums, on gutters, central reservations, below the lines of high voltages). As any economic activities, these generate impacts on the structure and the functioning of the space and the environment generally by the production of waste, the pollution of grounds and some water and air emissions.

Today, historic city classified in the heritage (holdings) world of UNESCO and seaside, Grand-Bassam begins (affects) a process of development which at least must be long-lasting (sustainable). For that purpose, it is important to lay bare (to strip) the environmental problems (pollution of air, the ground, anarchy in the activity (occupation) of the space in touch with the practice of the craft (home-made) activities) to a consideration in this process.

The major problem aroused by our study is the urban disorder observed in Grand-Bassam. As a consequence (accordingly), the objective of this article is to contribute to a better knowledge of the problems led (inferred) by the craft (home-made) activities in the city of Grand-Bassam. In other words, it will be a question of seeing why craftsmen(architects) are

hurt in terms of distribution(casting) of spaces necessary for the practice of their job(business) and to show how these activities they establish(constitute) a danger in the environmental plan.

The methodological approach adapted to lead this study took into account a bibliographical synthesis and fieldworks.

Keywords: Cities, craft units, craft activities, waste, environmental problems, environmental management, Grand-Bassam, Ivory Coast

Résumé

Le présent article met en exergue l'impact des activités artisanales sur le cadre de vie dans la ville de Grand-Bassam. Caractérisés par leur dimension et la nature de leur activité, les métiers du secteur artisanal sont présents dans toutes les villes de la Côte d'Ivoire. Ce secteur progresse en lien avec l'industrie et le commerce. Les activités artisanales rassemblent plus de 800 actifs (nos enquêtes 2010) dans la ville de Grand-Bassam. Cependant elles sont confrontées à un problème d'espace. De ce fait, les artisans s'installent partout dans des lieux non conformes à leur affectation (dans les bas-fonds, sur les caniveaux, sur les terre-pleins centraux, en dessous des lignes de hautes tensions). Comme toutes les activités économiques, celles-ci génèrent des impacts sur la structure et le fonctionnement de l'espace et de l'environnement en général par la production de déchets, la pollution des sols, de l'eau et les rejets atmosphériques.

Aujourd'hui, ville historique et balnéaire classée au patrimoine mondiale de L'UNESCO, Grand-Bassam entame un processus de développement qui du moins doit être durable. A cet effet, il est important de jeter un regard sur les problèmes environnementaux (pollution de l'air, du sol, occupation anarchique de l'espace en rapport avec la pratique des activités artisanales) afin d'une prise en compte dans ce processus.

Le problème majeur suscité par notre étude est le désordre urbain observé à Grand-Bassam. En conséquence, l'objectif de cet article est de contribuer à une meilleure connaissance des problèmes induits par les activités artisanales dans la ville de Grand-Bassam.

Autrement dit, il s'agira de voir pourquoi les artisans sont lésés en termes de distribution d'espaces nécessaires à la pratique de leur métier et montrer comment ces activités constituent-elles un danger au plan environnemental.

La démarche méthodologique adoptée pour mener cette étude a pris en compte une synthèse bibliographique et les enquêtes sur le terrain.

Mots clés: Villes, milieu urbain, activités artisanales déchets, problèmes environnementaux, gestion de l'environnement, Grand-Bassam, Côte d'Ivoire

Introduction

Depuis la tenue du premier sommet de la terre en 1972 à Stockholm (Suède) sur l'environnement, la lutte contre les problèmes environnementaux s'est mondialisée. Dans les milieux urbains, les activités humaines souvent informelles sont objet d'insalubrité. Ces activités, plus particulièrement celles artisanales, ont des impacts négatifs sur l'environnement que les pays en voie de développement ont du mal à cadrer du fait de leur pauvreté. Cette méconnaissance exacerbe la dégradation progressive du cadre de vie. C'est un secteur en grande progression qui a un fort impact sur la structure de l'espace urbain.

La ville de Grand-Bassam connaît une croissance rapide de sa population qui a engendré une extension spatiale sans précédent. De 1998 à 2012, la population est passée de 38 307 à 87 461 habitants. Dans le même temps, les superficies se sont étendues de 460 à 1323 hectares en 2012. A cet égard, l'activité artisanale semble être une solution pour combler le manque d'emplois formels dans cette ville. Surtout que Grand-Bassam est une ville où les activités artisanales sont particulièrement prospères et leur impact environnemental à être évalué. En effet, pour tout développement harmonieux il faudra concilier équité sociale, préservation de l'environnement et efficacité économique.

Les activités artisanales étant particulièrement urbaines, quels sont alors les problèmes environnementaux auxquels est confrontée la ville de Grand-Bassam face à leur exercice.

Méthodologie

Le dynamisme du secteur artisanal n'est plus à démontrer. Une étude nationale financée par l'Union Européenne (UE) en 2011 sur La formation professionnelle et le secteur informel en Côte d'Ivoire montre que le secteur artisanal se manifeste par sa contribution pour 39 % du PNB (23 % pour le secteur industriel) et il occuperait 32 % de la population active.

L'analyse des problèmes environnementaux en lien avec les activités artisanales est opportune dans la mesure où la dynamique d'occupation de l'espace public des centres urbains est devenue une réalité. Cette problématique est soutenue par Alla-Della (2010), qui soutient que l'occupation anarchique et inconsiderée de l'espace constitue un autre défi, notamment des zones de réserves comme les bas-fonds, les cuvettes, les décharges, les domaines maritimes qui constituent des zones à risques du fait de leur exposition aux intempéries. Cette forte concentration le long des

voies et dispersion dans le tissu urbain fait dire à Leimdorfer (1999) que tout espace non occupé (bord de route, carrefour, friches, etc.) est considéré comme naturellement occupable par tous.

Pour faire cette étude, nous avons combiné plusieurs techniques de recherche à savoir l'observation sur le terrain, la recherche documentaire, les enquêtes par questionnaire suivies des entretiens menés auprès des différents services en charge de la gestion de l'environnement et en rapport avec la répartition spatiale des activités artisanales. Ces interviews, entretiens libres, ont ciblé les administrations (services techniques déconcentrés des ministères), la municipalité, des populations riveraines.

L'échantillon enquêté a concerné 123 unités artisanales. Nous nous sommes efforcés d'interroger des personnes exerçant dans différents secteurs d'activité afin de garder à l'esprit les diversités de situations et de logiques.

Les informations recueillies au niveau de toutes ces composantes de la ville ont concerné entre autre : les activités qu'elles mènent dans leur domaine d'intervention respectif (menuiserie, mécanique, moulin, forge, sculpture...), la politique de gestion de l'environnement, l'organisation de la gestion de la salubrité dans la ville et les dispositions prises dans le cadre des activités artisanales, l'importance des activités artisanales, leur participation dans la gestion locale et le système de gestion des déchets en général (moyens, méthode de collecte, etc.).

Le recueil des données a été réalisé sur une période de trois ans allant de 2010 à 2012 de manière discontinue.

Les artisans confrontés à un problème d'espace

Les activités artisanales sont de très petites tailles en termes d'effectif. L'occupation de l'espace par les artisans de la ville de Grand-Bassam n'est régie par aucune règle. Les artisans choisissent eux-mêmes leur lieu de travail. Toutefois, pour des raisons commerciales et son avantage d'être une ville balnéaire et touristique, un espace provisoire a été attribué aux artisans (village artisanale).

Par ailleurs, le problème d'espace qui se pose dans cette ville est lié à l'accroissement rapide de la population urbaine. Ainsi, les artisans, vu leur niveau social, ne peuvent s'offrir un espace spécifiquement dédié à l'exercice de leur métier et se sentent de ce fait obligés de s'installer dans les espaces non réglementaires, notamment l'occupation anarchique des emprises des voies de circulation. Ces installations anarchiques empêchent le drainage naturel des eaux de ruissellement et ont pour conséquence la détérioration constante du cadre de vie urbain.

Toutes ces raisons font qu'ils logent et travaillent souvent dans des installations de fortune (cf. Photos 1 ci-après).



Photo 1 : un atelier de fabrication de marmites faite en matériaux de récupération en bordure de rue à Grand-Bassam. Un jeune apprenti de 16 ans fier de l'œuvre de son patron.

Source : Ouattara. Y, 2012.

Pour notre part, l'aménagement urbain de Grand-Bassam, qui est commun à toutes les villes de la Côte d'Ivoire, n'a pas pris en compte les artisans. En réalité, l'insertion de ces artisans ne fait pas partie intégrante des plans d'urbanisme directeur. C'est pourquoi nous observons une occupation anarchique sinon forcée de l'espace public par les activités artisanales. Cette pression inhabituelle subie par le milieu urbain a indéniablement des effets néfastes sur le cadre de vie des populations Bassamoises. Ainsi, nous assistons à une dégradation graduelle du cadre de vie en lien avec l'accroissement des activités artisanales.

Les facteurs de localisation des artisans sur l'espace urbain de la ville de Grand-Bassam

Un facteur de localisation est un élément pris en compte lors du choix de l'implantation d'une activité. Cette localisation est influencée par les caractéristiques des unités de Production. La localisation est une théorie qui s'intéresse à la distribution spatiale des activités économiques. Il s'agit pour nous de mieux comprendre pourquoi certains artisans choisissent de se localiser à des endroits particuliers.

En réponse à notre préoccupation de comprendre la convoitise des rues ou des trottoirs ou encore ailleurs pour l'installation des activités, les artisans ont donné plusieurs avis sur leur choix. Aucun espace spécifique n'est réservé à chaque type d'activité, les artisans choisissent donc délibérément de s'installer aux endroits qui leurs sont favorable. Ainsi ils prennent effectivement en compte le rapport rentabilité-coût du transport. Toutefois le choix de la localisation des activités artisanales dans la ville de

Grand-Bassam tient compte du coût de l'installation ou du local, de l'accessibilité et de l'attractivité du lieu.

La distribution spatiale des activités dans la ville répond à la même logique. C'est-à-dire à rechercher un meilleur emplacement pour leurs activités, celui qui leur fournirait la clientèle souhaitée et par conséquent le profit maximum escompté. Le choix pour certains artisans de se rapprocher les uns des autres répond dans un premier temps à la volonté de créer une aire d'attraction pour répondre à la question de centralité. Le rapprochement des artisans est aussi lié au climat économique du lieu ou de la région. Cette logique répond au souci de réduire le coût du transport entre unités de production complémentaires.

A Grand-Bassam, le village artisanal situé à l'entrée de la ville répond à cette logique. En effet, ce site est un point stratégique traversé par plusieurs mouvements effectués par des personnes en transit ou de passage. De ce fait, toute personne qui effectue un mouvement passant par ce nœud pourrait constituer un client. C'est donc un point qui offre beaucoup d'opportunités car les activités de l'artisanat d'art particulièrement constituent un bien de consommation rare qu'on n'acquiert pas régulièrement et de ce fait a besoin d'une clientèle qui se renouvelle. C'est l'une des raisons pour laquelle, les acteurs de ce secteur ont choisi de s'installer à l'entrée de la ville.

En dehors du rapprochement des unités artisanales, les abords des voies de circulation surtout les trottoirs sont très convoités par les artisans. Ce choix est primordial comme le confirment les auteurs GOURMELEN et LE ROUX (2011) qui stipulent que « ...les rues sont devenues le refuge des gens de peu de moyens, des migrants, des précaires de la société qui se les sont appropriées, créant par-là même un vaste désordre urbain ».

Etant donné que nos villes n'offrent pas d'espaces aménagés pour exercer ces métiers de l'artisanat, les artisans s'établissent partout et occupent des espaces qu'ils estiment stratégiques, d'où ils pourraient être vus par la clientèle.

Partout ailleurs dans la ville, la rue est devenue un lieu primordial pour bon nombre d'artisans. N'ayant pas d'espaces spécifiques dédiés, ceux-ci choisissent de s'installer n'importe où, surtout le long des artères. Que cela soit aux abords des voies principales, secondaires ou des ruelles, l'important est d'être vu par les passants. Plusieurs de ces ateliers (garage de mécanique auto, atelier de menuiserie, la peinture, la sculpture, la vannerie, la coiffure, la décoration, les restaurants, etc.) occupent le domaine public, (cf. photo 2).



Photo 2: restaurant en bordure de rue et d'un caniveau à ciel ouvert à Grand-Bassam,
Source : Ouattara. Y, 2012



Photo 3 : un atelier de mécanique (garage) à un virage dans l'emprise du domaine public à Grand-Bassam.
Source : Ouattara.Y, 2012

Les marchés constituent aussi un lieu de polarisation dans toutes les agglomérations de l'intérieur du pays. Généralement situés au centre de la ville, ils sont le lieu où s'effectue le plus d'échanges et deviennent donc un centre d'attraction primordial. Lieu dynamique, le marché fournit toute sorte de service et d'échange à sa population. De ce fait, une grande partie des unités artisanales s'implantent là où il existe un marché pour se développer et se pérenniser. En effet, ces unités artisanales sont avant tout des unités économiques qui ont besoin de clientèle pour créer de la richesse. Cette installation non contrôlée est liée à l'évolution démographique de la ville.

Autour des marchés nous avons une concentration des activités de service qui dominent, il s'agit de photographie, la réparation d'objets divers (machines à coudre, poste radio), la reprographie, la réparation d'appareils électroménagers, le pressing, la blanchisserie, la coiffure, le lavage auto, la réparation de cellulaire et à l'intérieur, nous avons une dominance des unités de production, notamment les moulins, la production d'attiéké, les salons de couture...

De plus, au cours de notre enquête, nous avons remarqué qu'un certain nombre d'activités artisanales se développaient à domicile pour des raisons diverses. Ces artisans sont au nombre de 24 soit 6 % des enquêtés. On distingue, d'abord ceux qui exercent leur métier à domicile par manque de moyens financiers (1,25 %). Viennent ensuite, les artisans qui choisissent volontairement de s'installer à la maison (4,75 %). Les raisons sont aussi diverses, soit parce que c'est une activité secondaire, soit parce que c'est un héritage familial (bijoutier, potier) ou encore parce qu'ils ne voient pas la nécessité d'exercer hors du domicile ou se prendre un local surtout pour certaines femmes (teinturières, tresse, tricotage). L'essentiel est d'être vu par les passants ou d'être connu et reconnu par la population.

Toutefois, les activités artisanales dans leur globalité sont des activités de proximités et peuvent être pratiquées partout. Elles n'ont pas obligatoirement besoin d'un espace dédié.

Par ailleurs, d'autres artisans ne voient pas l'opportunité de se prendre un local ou atelier comme les maçons et les électriciens, dans la mesure où ils exercent sur un chantier chez l'employeur. Ils se contentent juste d'une pancarte pour l'indication. En revanche, la remarque qu'on peut faire est que souvent ces artisans sont propriétaires de leur atelier.



Photo 4 : une pancarte indiquant un endroit où l'on peut trouver un électricien en bâtiment

Source : Ouattara Y. 2012

Les autorités des communes semblent elles mêmes accepter le fait accompli sur ce phénomène qui dénature le cadre de vie urbain. L'occupation anarchique des trottoirs contribue à l'insalubrité de la ville et révèle les problèmes de gestion de l'espace urbain, (cf. photo 5).



Photo 5 : une menuiserie contiguë à un domicile sur une rue à l'intérieur du quartier Grand-Bassam,

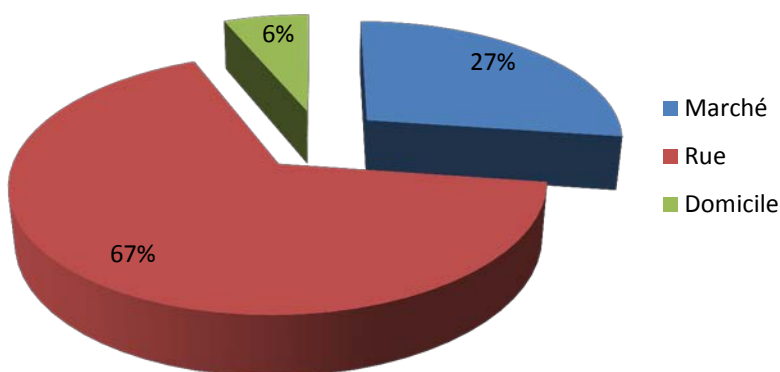
Source : Ouattara Y., 2012

La localisation spatiale des différentes activités artisanales dans cette ville ne répond pas à des dispositions légales bien que la mairie ait approuvé les différentes dispositions actuelles. L'on remarque une concentration des activités dans les secteurs densément peuplés de la ville, généralement dans les quartiers centres, ce qui traduit la polarisation de certains lieux par rapport à d'autres.

Par ailleurs, il importe de souligner les contraintes relatives à la localisation des activités et qui entraînent de nombreux désagréments aux populations riveraines. Il s'agit de l'absence de sites aménagés (domaine artisanal, village artisanal) correctement pour abriter les activités artisanales, la proximité des établissements artisanaux (ateliers, garages, dépôts, ...) avec les habitations et l'installation de certaines unités de façon anarchique le long des voies de circulation qui occasionne ainsi beaucoup de déconvenues (accidents, circulation difficile des passagers).

Cependant, les unités de production artisanale se localisent en fonction de leurs contraintes propres, le but de l'artisan étant de gagner de l'argent.

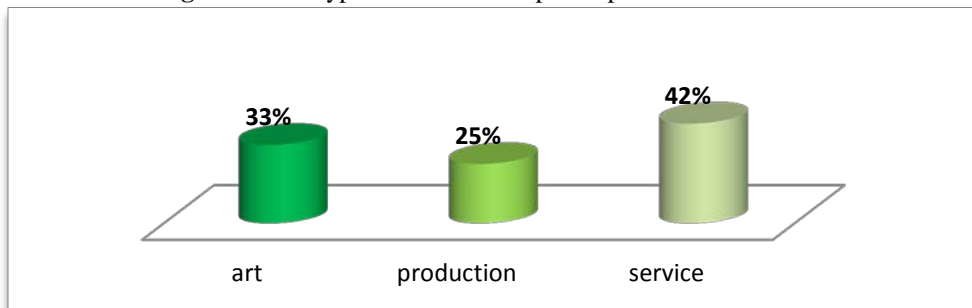
Figure 1 : mode d'occupation de l'espace par les activités



Au vu de ce graphique, nous constatons une occupation abusive des rues par les activités artisanales. La rue est occupée par ces activités à un taux de 67 %, tandis que le marché qui est un centre de polarisation de la ville est convoité à 27% par les artisans. Ensuite, vient l'installation à domicile pour 6 %.

Les activités les plus représentatives sur les rues

Figure 2 : Les types d'activités les plus représentatives sur les rues



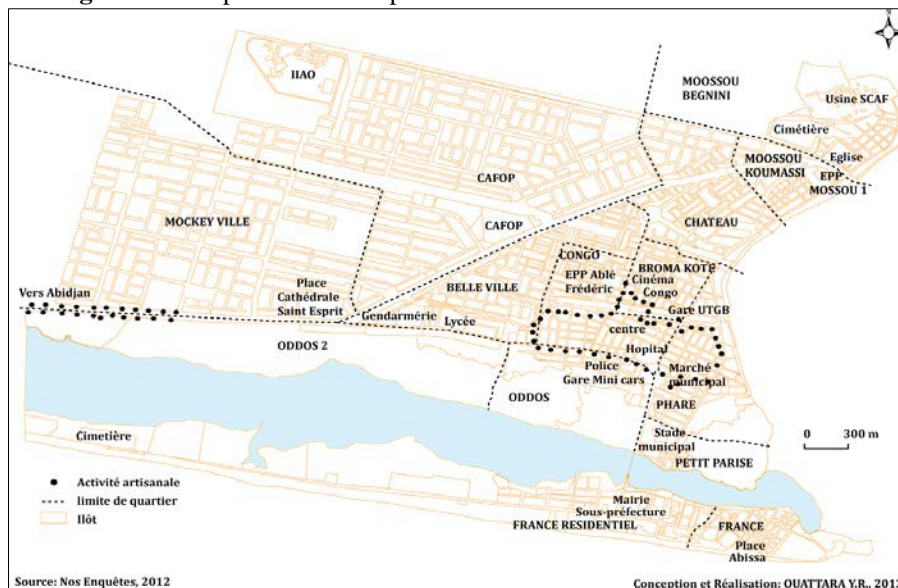
Partout, les activités de services sont très présentes dans les rues. Elles représentent 42%. Quant aux activités de production, elles occupent les rues à hauteur de 33%. Le nombre important des activités de service (coiffure, photographie, réparations, ferronnerie, cordonnerie) est lié au nouveau mode de vie des populations. Ce sont des activités diverses et complexes dont les tâches se spécialisent avec l'évolution des villes et qui demandent davantage une dynamisation en rapport avec la mondialisation.

Concernant l'artisanat d'art, il n'est pas négligeable (25 %). Sa présence à Grand-Bassam est due à sa fonction de ville touristique.

En définitive, l'exercice des activités artisanales dans les rues marque fortement le paysage urbain.

La figure 3 ci-après met en exergue la répartition spatiale des activités artisanales. A travers cette figure, nous remarquons une occupation intense des rues.

Figure 3: Occupation des rues par les activités artisanales à Grand-Bassam



La participation de la mauvaise localisation à l'accentuation de la dégradation du cadre de vie urbain

Les déchets produits par les activités artisanales constituent des problèmes pour l'environnement. Ces problèmes se manifestent sous plusieurs formes et ne présentent pas le même degré de nuisance.

En effet, les problèmes environnementaux résultent des activités humaines. A Grand-Bassam, les activités économiques dans leur ensemble sont consommatrice d'intrants et elles génèrent des déchets qui sont soit organiques, dangereux, banals et des pollutions de tout genre (production de CO₂, de l'eau...). Dans ce processus de fonctionnement de l'espace urbain, les activités économiques artisanales impactent directement ou indirectement sur la santé humaine et nuisent au bien-être de la ville. Ainsi, l'artisan et son environnement immédiat sont exposés à des problèmes de pollution de l'eau et du sol, des problèmes de pollution de l'air, des problèmes de nuisances et de prolifération de dépotoirs sauvages.

A cet égard, les activités installées le long des voies de circulation et sur les espaces non conformes à leur exercice deviennent dangereuses pour la population du fait des déchets produits. Les activités telles que la mécanique, la tôlerie, la menuiserie, la ferronnerie, la teinture sur tissu produisent des nuisances diverses allant du bruit à la pollution des eaux.

L'utilisation des caniveaux comme lieux d'exercice d'une activité devient également le lieu d'élimination des déchets produits par cette activité qui provoque l'obstruction de ces passages, d'où des stagnations d'eau entraînant la prolifération des moustiques car la plupart des maladies hydriques prennent leur naissance dans les milieux insalubres.



Photo 6: un cordonnier sur un caniveau
d'une voie principale à Grand-Bassam



Photo 7: menuiserie en bordure de caniveau

Source : Ouattara Y., 2011

Conséquence des déchets artisanaux sur la santé et le cadre de vie

Compte tenu du grand nombre de ses unités et de leur localisation disséminée dans l'espace urbain, l'artisanat, dans certaines de ses

composantes, a des retombées négatives sur l'environnement urbain. Retombées diverses et plus ou moins importantes selon la nature des activités.

Le sol et les cours d'eau sont sources de pollution dans la mesure où ces deux supports sont utilisés en même temps comme des lieux d'exercice des activités artisanales et des lieux de rejet des déchets y provenant. Cette occupation des activités le long des rues et les dépôts sauvages constatés les rend étroites et boueuses. Les conditions sanitaires deviennent ainsi épouvantables. En conséquence nous avons un environnement malsain. A cet égard les activités artisanales constituent un facteur de dégradation et de pollution de l'espace urbain.

En effet, les déchets produits par les différentes activités et déversés d'une manière anarchique aux alentours des ateliers et à travers la ville représentent une menace pour la communauté. Ils obstruent les caniveaux, débordent sur la chaussée, défigurent le paysage et donnent naissance à des odeurs nauséabondes et à des particules de poussière et de fumée irritantes.

Les activités de restauration en majorité traditionnelles, tenues par les femmes, se pratiquent dans des locaux aménagés ou à l'air libre et en bordure de rue ou des voies de circulation. Les restaurants fournissent des plats traditionnels (foutou, placali, riz, etc.) dont la confection génère beaucoup d'ordures issues du ménage. Les ordures produites par ces ménages sont déposées à même le sol et laissées jusqu'à pourrissement dans les rues. Cette pratique constitue une sérieuse menace à la santé car ces ordures attirent toutes sortes d'insectes porteurs de maladies comme l'anophèle. La défaillance des ouvrages d'assainissement dans cette ville ne permet pas une meilleure évacuation des eaux de ruissellement qui sont entravées dans leur écoulement par les ordures, créant ainsi des zones de stagnations d'eaux usées, facteur de multiplication des vecteurs de maladies (cf. photo 8).



Photo 8: Epluchures de manioc et de banane
Source : Ouattara Y., 2011

Quant aux sciures de menuiserie, elles sont soit brûlées chaque soir après le travail de la journée, soit servent à la cuisson des repas, soit elles sont entassées dans des sacs en attendant le passage du camion municipal, ou, au pire des cas, elles sont déversées sur les voies publiques ou dans les environs des ateliers dénaturant ainsi le cadre urbain.

Les morceaux de tissu, les chevelures et les mèches sont emballés dans des sachets ou mis dans des sacs ou encore dans des cartons et jetés dans la nature.

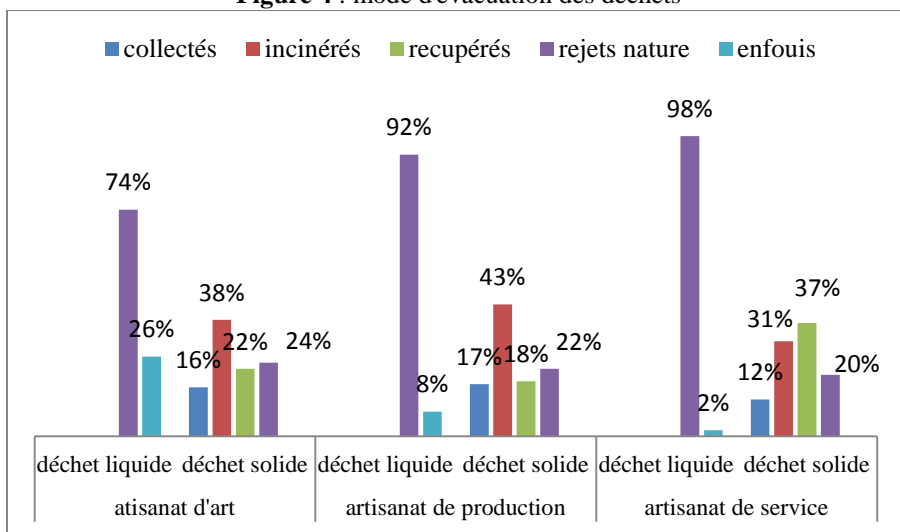
Il en est de même pour les déchets produits par les savonneries traditionnelles, les résidus de la fabrication de tchapalo pour lesquels la voie publique et les environs des lieux de production servent de dépotoir ; ce qui provoque des odeurs nauséabondes.

L'ensemble de ces déchets, c'est-à-dire, les résidus, les odeurs, les eaux usées sont des facteurs de dégradation du cadre de vie. La gestion des eaux polluées n'est pas à négliger car c'est l'un des enjeux majeurs de la protection de l'environnement. Les fumées de l'incinération sont aussi à l'origine de la dégradation de la qualité atmosphérique.

Les déchets des activités de production ont aussi pour conséquence l'obstruction des caniveaux par les déchets non ramassés et l'accroissement de la population des vecteurs (mouches, rats et cafards).

Cependant, les déchets issus de cette activité ne sont pas tous nuisibles. En effet, les déchets des céréales et des sciures de menuiserie sont réutilisables à des fins secondaires. Le premier est utilisé pour la nourriture des volailles (17 %) et le second comme source d'énergie par les ménages (10 %) pour la cuisson des aliments car le charbon de bois est beaucoup utilisé par les populations.

Figure 4 : mode d'évacuation des déchets



Déchets collectés : bois, verre, métal), des pots vides de colles, de vernis petite ferraille, pare-brise, épiluchures de manioc, son de maïs et de riz, chaussures usagées, emballages, cartons, bidons vides de vernis et colles, caoutchouc, plaquettes de freins, batteries, pneus et chambre à air.

Déchets incinérés : sciures et copeaux *de bois issus de la sculpture, menuiserie*, des restes de bois plus ou moins traités donc toxiques épiluchures de manioc et de banane, son de maïs et de riz.

Déchets récupérés : sciures et copeaux, des restes de bois, résidus de maïs et de riz.

Déchets rejetés dans la nature : *quelques pots vides de colles et de vernis et les copeaux de bois déversés dans la broussaille derrière les ateliers*, chaussures usagées, emballages, cartons, bidons vides de dégraissage de machine, caoutchouc, boîte à colles, plaquettes de freins, batteries, pneus et chambre à air.

A l'observation de la figure 4, nous constatons que les déchets provenant des activités artisanales sont produits dans les trois types d'artisanat. Les déchets solides de l'artisanat d'art sont incinérés en moyenne à 38 % contre 16 % de déchets collectés. Par contre les déchets récupérés ou réutilisés représentent 22 % du poids total de déchets produits et 24 % de déchets solides qui ne font aucun traitement ou dont on n'accorde aucune attention.

Concernant l'artisanat de production les déchets incinérés représentent 43 % tandis que 17 % sont collectés. La réutilisation des déchets de production ne concerne que 18 % et 22% laissés pour compte.

S'agissant des déchets solides de l'artisanat de service, 12 % sont pris par les services de collecte, 37 % réutilisés à d'autres fins, 31 % incinérés et 20 % dans la nature.

Au niveau des déchets liquides, ils sont dans leur ensemble jetés dans la nature à près de 98 % et seulement 2% sont enfouis. Les déchets liquides enfouis concernent les solvants usés de pressing (perchloréthylène), les solvants usagés des dégraissages et le nettoyage des métaux, *les déchets liquides issus du mélange des différents produits de photographie, notamment les produits de révélateur, de blanchissement, de fixateur et de stabilisateur.*

Les problèmes causés par les déchets gazeux se situent au niveau de la production de fumées et de gaz provenant de la fonte de l'aluminium et de la combustion du charbon, pour ce qui est de l'artisanat d'art (sans protection, ni dispositif), qui pourraient causer des maladies respiratoires. La pollution de l'air a pour conséquence les maladies respiratoires comme la toux, le rhume, l'asthme. Notamment pour les fumeuses de poisson, les teinturiers. Cette pollution peut conduire à des maux d'yeux (conjonctivite) et des maladies de la peau (démangeaisons). L'incinération est pratiquée par

presque tous les artisans (56 % en moyenne) et génère naturellement du gaz carbonique (CO₂).



Photo 9 : Nuage de fumée provenant du fumage du poisson que ces femmes inhale chaque jour

Source : Ouattara Y., 2012

La pollution de l'eau par les déchets liquides de l'artisanat

Les unités artisanales rejettent des eaux usées en quantités assez faibles et dispersées. Pour une ville en revanche, ces quantités ne peuvent être négligées, notamment lorsqu'elles sont déversées partout sans traitement préalable.

A ce niveau, les eaux usées (de tomates, de poisson, de fabrication d'attiéké et de tchapalo) mal gérées pourraient être pour la plupart une source de maladies hydriques telles que le choléra, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, la dysenterie. Compte tenu du fait que la ville de Grand Bassam est bornée d'eaux de surface, la pollution de ces eaux peut être source de destruction de la vie aquatique.

Les déchets tels que les solvants et les huiles usagés, les déchets de peinture, les encres et les vernis, sont souvent déversés dans les caniveaux ou dans les espaces immédiats des ateliers. Ils peuvent être entraînés dans la nappe par infiltration suite aux eaux de pluie. Cette situation peut entraîner la pollution de la nappe et pourrait avoir des effets néfastes sur la santé.

La conséquence est que ces produits, dont la toxicité peut être importante, se retrouvent rapidement dans le réseau des eaux usées, dans les déchets municipaux ou les déchets banals ou directement dans le milieu naturel (cf. photos 10 et 11, environnement immédiat du marché de la ville de Grand-Bassam).



Photo 10 : Eaux usées provenant des activités de moulin (broyeuse)



photo 11 : Eaux usées de fabrication d'attiké mélangés aux ordures ménagères

Source : Ouattara Y., 2011

Certaines activités artisanales comme la teinture sont aussi nuisibles à l'environnement à cause des rejets d'eaux usées chargées de substances chimiques. La pratique de la teinture devant les concessions et dans les rues est très dangereuse pour la population environnante.



Photo 12: Impact de la teinture sur le sol à grand-Bassam, (source : Ouattara Y.R)

En effet, les teinturiers ont pris la mauvaise habitude de déverser leurs déchets dans les rues ou dans les caniveaux. Les déchets provenant de la teinture ou la bijouterie ne font l'objet d'aucun traitement préalable avant d'être déversés dans les rues, caniveaux, etc. notamment la soude caustique, dont l'odeur est suffocante.

Malheureusement grand-Bassam n'a pas un système d'assainissement prévu pour ces eaux usées. Cela pose un véritable problème environnemental.

La contribution des activités artisanales à la détérioration de l'environnement naturel

A travers les matières premières utilisées, certaines activités artisanales (artisanat d'art surtout), ont un impact négatif sur l'environnement. En effet, de part la construction de leurs ateliers, les pailles, les papots et les bois sont prélevés dans la nature, sur les palmiers, les cocotiers et autres arbres. D'autres part, les matières premières avec lesquelles travaillent les artisans (bois, lianes, bambou, peaux d'animaux, métaux) ont une action de destruction et d'appauvrissement de la nature (déforestation). Quant à la filière bois, son développement a une incidence négative sur l'environnement. Les utilisateurs de matières premières se préoccupent peu, ou pas du tout, de la reconstitution des forêts qui devrait contribuer à leur expansion.

La vannerie qui est basée sur la récolte de fibres végétales peut causer des dommages à l'environnement car les plantes utilisées ont une action anti-érosive, de couverture et de conservation de sol.

Conclusion

Bien que les activités artisanales soient créatrices d'emplois et par conséquent améliorent les conditions de vie de plusieurs personnes, elles constituent aussi une source des problèmes environnementaux observés dans la ville historique, touristique et balnéaire de Grand-Bassam. Leur progression induit nécessairement l'augmentation de la quantité de déchets.

Néanmoins, les déchets artisanaux ne sont pas tous nuisibles à l'environnement et à la santé de la population, mais du fait de son mélange aux ordures ménagères qui sont biodégradables, ils accentuent la destruction de l'environnement et devient nuisible pour la santé.

Par ailleurs, si dans la ville, la présence des activités artisanales paraît préoccupante, c'est sans doute en raison de leur non intégration au niveau de la planification. En effet, il apparaît que depuis toujours le développement des villes s'est fait sans les activités artisanales. Pas, par ce qu'elles ne sont importantes mais en raison de leur informalité, d'activités à portée minime donc marginales.

Cependant, aujourd'hui face à l'exode rural, à l'accroissement naturel et à l'insuffisance d'emplois formels, l'augmentation des activités artisanales est une réalité qui s'impose en milieu urbain. Force est de constater que ces activités sont dispersées dans le tissu urbain et se concentrent le long des voies de circulation et les espaces à risque (haute-tension).

En outre, l'occupation anarchique de tous les espaces disponibles voire réservés est une véritable lutte pour les acteurs de ce secteur. L'objectif est de combler le moindre vide. Cette situation pose un réel problème d'enlaidissement des rues, d'encombrement des trottoirs et porte atteinte à l'esthétique de la ville.

A notre sens, une réorganisation de la ville est bien nécessaire pour la prise en compte de ces activités. Elles peuvent être intégrées dans le tissu urbain sans vraiment fait ombrage ou être un obstacle à un développement harmonieux des centres urbains afin de résoudre l'occupation anarchique. Cela permettra de garantir la mixité sociale et de garder le principe de l'équité et de libérer les emprises des voies publiques. Pour cette dernière option il serait intéressant de rationaliser l'occupation des voies publiques par le biais d'une réglementation précise, d'harmoniser les règles d'utilisation de l'espace urbain par des plans d'aménagement appropriés, d'informer et sensibiliser les populations et particulièrement les artisans sur les risques encourus.

Nous pensons également que le développement des activités artisanales pourrait contribuer à réduire de manière conséquente la dégradation de l'environnement urbain.

Bibliographie:

- ALLA D.A., 2010, gouvernance de l'espace et risques urbains en Afrique subsaharienne : le cas d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Karthala, pp203-216
- AMOR B., 2010, les modèles de localisation des activités économiques, 203 pages, *amor-belhedi.voila.net/mlae.pdf*.
- ANTONIO D. ET JEAN.R, 2003, développement durable et aménagement du territoire, 305pages, *books Google.fr*.
- ATTA K., 2001, Urbanisation et développement en Côte d'Ivoire, GRES, Université de Cocody, IGT, 65 pages.
- ATTAHI K., 2001, problématique de l'urbanisation et les défis de la gestion municipale en Afrique occidentale et centrale.PGU/BNETD, Abidjan, 23 p.
- DJOUDA-FEUDJO Y.B., comprendre autrement la ville africaine, pp341-350.
- ESSAN K.V., 1986, Activités économiques et structuration de l'espace dans les sous-préfectures d'Aboisso et d'Adiaké (résumé), IGT, 486 pages.
- LEIMDORFE F., 1999, Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan, Politique africaine n° 74 - juin 1999, *www.politique-africaine.com/*.
- HUGON P, 1980, Les petites activités marchandes dans les espaces urbains africains (essai de typologie), Volume 21, numéro 82 pp. 405-426.
- JEAN-FABIEN S., 2007, la rue africaine, territoire de l'informel ?, flux n°66-67, pp73-86.
- LEMERCIER E., ROUSSEAU N., les stratégies de localisation des activités économiques et les logiques de développement durables des territoires, synthèse d'atelier, *rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/édito/Synthese-eco-DD.pdf*.